



République Française

## VILLE DE SAUSSET – LES – PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51 – www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 18/06/2026  
Reçu en préfecture le 18/06/2026  
Publié le **22/06/2026**  
ID : 013-211301049-20260615-DEC2026\_108-CC



### DECISION DU MAIRE N°DEC2026-108

#### Achat d'un véhicule pour les services techniques

Nomenclature ACTES : 3.1

Le Maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du Conseil municipal au maire.

CONSIDERANT, la nécessité d'acquérir un véhicule avec hayon élévateur pour les besoins des services techniques,  
CONSIDERANT la proposition commerciale de TROUILLET RENT 160 avenue Charles de Gaulle - 91420 MORANGIS.

#### DECIDE

**Article 1** : d'acquérir le véhicule d'occasion :

NISSAN  
NV 400 châssis cabine  
20m3 -145 CV - Fourgon hayon 3.5T - Diesel

pour un montant de 30 990 € HT soit 37 188 € TTC

**Article 2** : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

**Article 3** : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

**Article 4** : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 15 juin 2026

Le maire,  
Maxime MARCHAND

